

PAR COURRIEL

Québec, le 25 novembre 2020

Madame Mireille Dion
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
mireille.dion@environnement.gouv.qc.ca

Objet : **Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie**
(section sud-ouest du secteur nord)

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexée à la présente, une question dont nous souhaitons grandement recevoir la réponse d'ici le **30 novembre 2020 prochain à 13h00** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de la question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.



PAR COURRIEL

1. Vous avez indiqué en audience que vous demandez maintenant à l'initiateur d'un projet d'agrandissement de LET de prendre en considération les émissions de GES associées à la flotte de camions, même celle qui ne lui appartient pas, et que l'initiateur devrait avoir quantifié les émissions liées à « l'ensemble des camions qui collectent et transportent les matières résiduelles pour le projet » (M. Vincent Chouinard-Thibaudeau, DT2, p. 57). Est-ce que vous demandez également que le transport des matériaux de recouvrement et des matériaux de construction soit considéré? Veuillez expliquer.

